Groupe **Eaux de Marseille**

eauxdemarseille.fr

Agence d'Aix-en-Provence

MAIRE DE FUVEAU
ARRIVE LE :
15 OCT. 2019
GESTIONNAIRE
COPIES

Objet : Attestation de faisabilité pour raccordement aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées suite à une demande de permis de Construire.
Construction 4 logements
N.réf: Aix - NH/JJ-19-2099

Affaire suivie par : Jérémy JEAN
Tél. 04 91 00 67 08 - Fax 04 42 39 27 86

Caractéristique de la demande

Commune : FUVEAU
PC n° : 013 040 19 L0040
Demandeur : CAYOL
Adresse du terrain : Chemin de Saint Francois Lot 7

Madame le Maire
Hôtel de Ville
Boulevard LOUBET
13710 FUVEAU

Aix en Provence, le 7 octobre 2019

VU POUR ETRE ANNEXÉ
A L'ARRÊTÉ DE CE JOUR
06 JAN. 2020

Madame le Maire,

En réponse à votre demande précisée ci-dessus, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après, les résultats de notre étude.

RESEAU D'EAU POTABLE

Le branchement existant, permet l'alimentation en eau du projet.
La pose et la fourniture du compteur vous seront facturées lors de la pose de celui-ci, pour cela, il vous suffit de prendre rendez-vous au : **09 69 39 40 50** avec un agent SEM.

DEFENSE INCENDIE

La défense incendie n'étant pas évoquée, la présente attestation ne tient pas compte des travaux qui pourraient être imposés, une étude est à faire par le pétitionnaire.

RESEAU D'EAUX USEES

Le raccordement existant permet l'évacuation des effluents du projet.

IMPORTANT : PARTICIPATION POUR LE FINANCEMENT DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF(PFAC)

Conformément à l'Article 30 de la loi de finances rectificative n° 2012-354 en date du 14 mars 2012 concernant les "Contributions des bénéficiaires d'Autorisation d'Urbanisme", le projet cité ci-dessus sera redevable de la participation pour le financement de l'assainissement collectif prévue à l'Article L 1331.7 du Code de la Santé publique conformément à la Délibération du Conseil Municipal.

Eaux de Marseille
eauxdemarseille.fr

Cette participation d'un montant égal à **2 808.00 € par logement social** ne concerne pas les travaux de branchement ou de réseau intérieur qui demeurent à la charge du pétitionnaire. Elle sera exigible au moment des travaux de pose du compteur.

Un agent technique SEM viendra sur le site pour finaliser le dossier (prendre rendez-vous au **09 69 39 40 50**).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, l'expression de notre haute considération.

Nicolas HYTHIER

Directeur d'Agence

VU POUR ETRE ANNEXÉ A L'ARRÊTÉ DE CE JOUR
06 JAN. 2020

Pièces jointes
- Dossier PC
- Plan du réseau AEP & EU

SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE
25 RUE ÉDOUARD DELANGLADE - CS 70001 - 13254 MARSEILLE CEDEX 06
Tél. : 04 91 57 60 60 - Fax : 04 91 57 61 99 - e-mail : accueil@eauxdemarseille.fr
SA AU CAPITAL DE 7 153 072 € / TVA FR 19 057 806 150 / RC MARSEILLE B 057 806 150 / SIRET 057 806 150 00017 / APE 3600 Z

GROUPE **Eaux de Marseille**

eauxdemarseille.fr

VU POUR ETRE ANNEXÉ
A L'ARRÊTÉ DE CE JOUR
06 JAN. 2020

AEP

SOCIÉTÉ DES EAUX DE MARSEILLE
25 RUE ÉDOUARD DELANGLADE - CS 70001 - 13254 MARSEILLE CEDEX 06
Tél. : 04 91 57 60 60 - Fax : 04 91 57 61 99 - e-mail : accueil@eauxdemarseille.fr

SA AU CAPITAL DE 7 153 072 € / TVA FR 19 057 806 150 / RC MARSEILLE B 057 806 150 / SIRET 057 806 150 00017 / APE 3600 Z